

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le vendredi 2 juin 2023

LANCEMENT DE LA COMMUNAUTÉ 360 DE LA DRÔME

Un réseau d'acteurs pour faciliter le parcours de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Acte 2 de la [Réponse accompagnée pour tous](#), les [Communautés 360](#) fédèrent les acteurs du département afin de proposer des solutions concrètes inclusives en proximité du lieu de vie des personnes en situation de handicap et de prévenir les risques de rupture de parcours.

Dans la Drôme, l'Agence régionale de santé et le Département qui pilotent le déploiement de la communauté 360 ont retenu l'ADAPEI de la Drôme - dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt - pour porter la Communauté 360 du département, désormais opérationnelle.

Quelles sont les missions de la communauté 360 ?

La communauté 360 assure une écoute téléphonique destinée à toute personne en situation de handicap, aux proches aidants et aux familles confrontés à des difficultés particulières dans leur quotidien ou en recherche de solution d'accompagnement. Elle apporte une réponse grâce à un nouveau mode d'organisation entre tous les acteurs : ceux du droit commun qu'elle fédère et les acteurs spécialisés* en centrant sa réponse sur les besoins et le projet de la personne ou de ses aidants. (*dispositifs d'appui à la coordination, équipes mobiles, équipes relai handicaps rares, pôles territoriaux sur le champ de l'enfance, pôle de compétences et de prestations externalisées, plateforme de répit, établissements et services médico-sociaux, plateforme emploi accompagné...)

Elle assure le suivi de leur parcours et recherche les solutions possibles avec l'ensemble des membres. Plus précisément :

- **La Communauté 360 organise des solutions concrètes**

Elle a pour mission principale de concevoir et de mettre en œuvre des solutions de proximité et concrètes répondant aux aspirations des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Elle doit faciliter la co-construction de réponses aux situations **signalées** pour lesquelles elle est saisie, notamment par l'ARS ou la Maison départementale de l'Autonomie mais aussi par des interpellations en direct des personnes en situation de handicap ou de leurs aidants.

- **La Communauté 360 repère les personnes sans solution pour leur proposer des réponses concrètes**

Au-delà des situations signalées, elle met en œuvre la logique « **d'aller vers** », c'est à dire **repérer les personnes sans solution afin de les aider** à élaborer un projet et à construire une réponse opérationnelle.

La communauté peut ainsi intervenir en **prévention des risques** de rupture de parcours et de complexification de situation en aidant les personnes à élaborer un projet, et construire une réponse opérationnelle à proximité de leurs lieux de vie, via un plan d'actions spécifique avec les acteurs concernés.

- **La Communauté 360 a un rôle de levier d'innovation et d'appui à la transformation de l'offre**

Bien que la Communauté 360 n'ouvre pas de nouvelle place en établissement, elle a pour objet d'apporter une réponse inconditionnelle aux personnes en situation de handicap en identifiant les aspirations des personnes et de leurs proches et le besoin de réponses adaptées. **Elle viendra nourrir les travaux d'évolution de l'offre** et participe à une fonction d'observatoire pilotée par l'ARS et le Département en lien avec la Maison départementale de l'Autonomie.

Comment est organisée la Communauté 360 de la Drôme ? Comment la joindre ?

Pilotée par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Drôme, la communauté 360 est portée par l'ADAPEI de la Drôme et reçoit l'appui de 3 co-porteurs pour son déploiement et sa mise en œuvre : l'APAJH, les PEP SRA et l'Association La Providence.

Une gouvernance départementale repose sur un comité territorial départemental, co-présidé par l'ARS, le département et le préfet du département, au sein de la conférence des solidarités.

L'animation de la communauté est assurée par la Maison départementale de l'Autonomie de la Drôme afin d'assurer une synergie étroite entre la Communauté 360, la réponse accompagnée pour tous et le Dispositif d'orientation permanent.

Le déploiement de la Communauté 360 est réalisé en collaboration et en complémentarité du rôle dévolu à la maison départementale de l'autonomie, qui reste l'interlocutrice privilégiée pour toute demande relative aux situations de handicap.

Les personnes en situation de handicap (enfants ou adultes accompagnés ou non par un établissement médicosocial), les proches aidants ou les familles confrontées à des difficultés particulières dans leur quotidien ou en recherche de solution d'accompagnement peuvent contacter la communauté 360, accessible :

- au 04 75 79 70 09 = Numéro de Drôme Solidarité (du lundi au vendredi – fermé le jeudi après-midi)
- ou au 0 800 360 360 = Numéro vert national ouvert 7 jours sur 7

Pour Marie-Pierre MOUTON, présidente du Conseil départemental de la Drôme : *« En tant que chef de file des Solidarités, l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches font partie des compétences fondamentales du Département. La structuration de cette Communauté 360, avec l'implication de quatre associations et une animation par la MDA illustre la mobilisation commune de tous les acteurs du territoire et témoigne de la qualité du travail partenarial mené en Drôme avec l'ARS pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. »*

Pour Emmanuelle SORIANO, directrice de la délégation départementale de la Drôme de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, *« L'Agence régionale de santé est pleinement engagée aux côtés du Département et avec le concours de l'ensemble des acteurs de terrain, dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. L'installation de la communauté 360, financée à hauteur de 160 000€ par an par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, va permettre grâce à une meilleure coordination et coopération des acteurs, de prévenir les risques de rupture de parcours et de faciliter les réponses aux situations les plus complexes. »*

Les communautés 360 sont présentes désormais dans tous les départements de la région.

En partenariat avec :



Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse
04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

Département de la Drôme
Service presse – Yvan GUILHOT
06 99 23 32 75
yguilhot@ladrome.fr